



Protocole sanitaire Covid-19

Stagiaires en formation

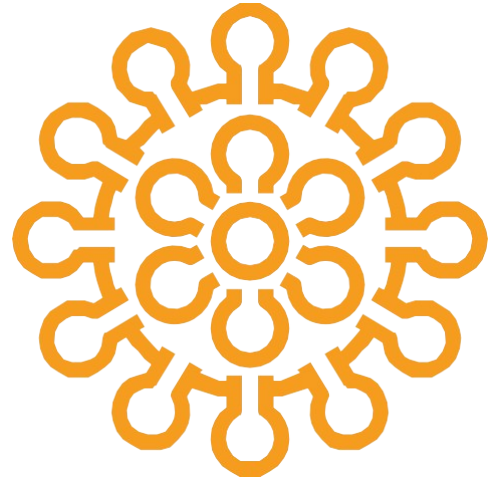
Dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par le virus Covid-19, le présent protocole fixe les dispositions opérationnelles permettant une reprise de l'activité de nos établissements.

Ce document reprend l'ensemble des mesures spécifiques à respecter impérativement par tout stagiaire en formation dans un centre du réseau IXIO.

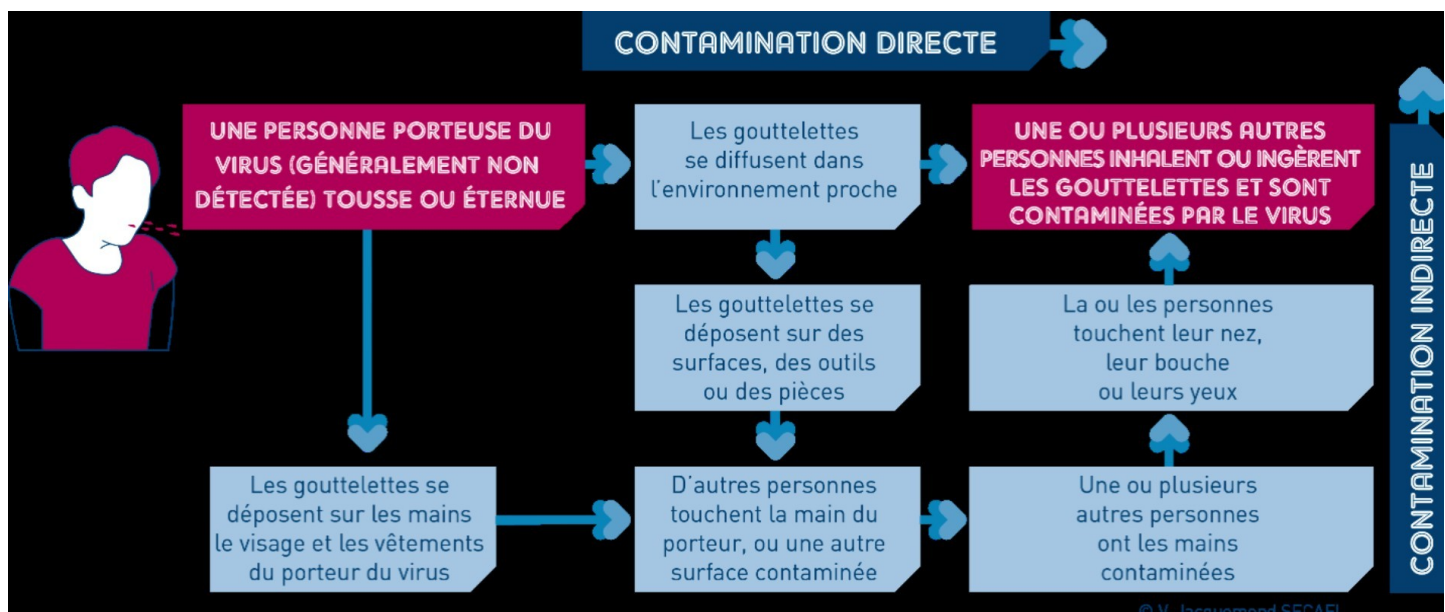
Mieux comprendre le covid19

Deux modes principaux de transmission du COVID-19 :

■ **Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminé** projeté lors d'éternuements ou de toux lors de contacts rapprochés.



■ **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage** : Nous nous touchons le visage plusieurs fois par minute (pour boire, manger, fumer, se moucher, remettre des lunettes ou une mèche de cheveux en place...), or le virus peut rester plusieurs heures sur des surfaces. Il suffit donc de porter ses mains au visage après avoir touché une surface ou un objet contaminé pour avoir un risque de contamination.



Mesures sanitaires et organisationnelles mises en œuvre

1- Avant l'arrivée au centre



■ Réception d'une convocation individuelle

Chaque stagiaire sera convoqué à une heure précise

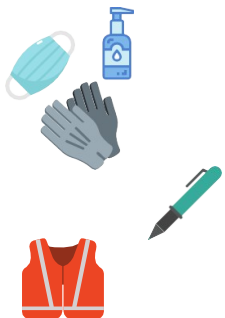
« individualisée » qu'il sera tenu de respecter rigoureusement pour permettre des démarrages de formation en décalé.

Pour quelle raison ? Cela permet d'assurer une gestion sécurisée des entrées sur le site de votre formation et d'éviter des regroupements.



■ Réception d'un planning personnalisé

En plus de la convocation, chaque stagiaire recevra **un planning personnalisé** notamment pour les heures de pratique, tests CACES et examens.

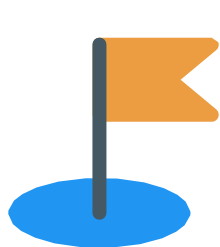


■ Préparer ses équipements de protection sanitaire et ceux adaptés à la formation suivie

Chaque stagiaire doit apporter ses équipements sanitaires (masque de protection exigé) et les équipements adaptés à la formation suivie (Equipements de protection individuelle, gilet haute visibilité, outillages, stylo ...)

Mesures sanitaires et organisationnelles mises en œuvre

Accueil à votre arrivée au centre



- 1 personne présente au secrétariat
- 1 personne en attente (en respectant les distances de sécurité de 1 mètre)
- Vous débutez une formation, merci de patienter à l'extérieur (en respectant les distances de sécurité de 1 mètre), votre formateur viendra vous accueillir

2- Port du masque et gestes barrières



Il vous est demandé de vous présenter en formation en portant obligatoirement un masque de protection. A défaut, l'accès au site pourra vous être refusé. Dès l'entrée dans nos locaux, il vous est également demandé de vous désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique qui sera mise à disposition.

Les gestes barrières restent le meilleur remède contre la propagation du COVID-19.

Pour votre sécurité et celles des autres, vous avez pour obligation de respecter les consignes sanitaires suivantes lors de chacune de vos journées de formation :

- Le lavage régulier et complet des mains à l'eau et au savon ou avec du gel (ou solution) hydroalcoolique ;
- Une distance minimale d'un mètre avec les autres personnes présentes sur le site
- De proscrire les contacts physiques telles que les poignées de main, accolades, embrassades,...

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



0 800 130 000
(toll-free)

*Source : Santé Publique France

3- Nettoyage et désinfection des locaux, des véhicules, des engins et autres matériels

Nos locaux comme le matériel mis à votre disposition sont nettoyés et désinfectés quotidiennement : Salles de cours, sanitaires, surfaces de contacts, véhicules, engins, simulateur, matériels informatiques, tables, chaises ...

Dans le cadre des formations, vous touchez et manipulez certains outils, objets, véhicules. **Il est obligatoire de désinfecter chaque objet avant utilisation et après utilisation.**

Votre formateur vous donnera toutes les consignes à respecter



pour la désinfection de vos postes de travail, outils et objets.

Des lingettes désinfectantes (ou un kit de nettoyage et de désinfection) sont prévues à cet effet et sont mises à votre disposition. Après l'utilisation de celles-ci, **il est obligatoire de les jeter dans une poubelle adaptée** (tous les déchets : gants, masques, lingettes désinfectantes devront être déposés dans les poubelles indiquées).

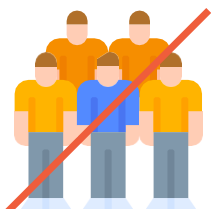
4- Nouvelle gestion des espaces



■ Sens de circulation

Un sens de circulation est mis en place afin de limiter les croisements et surtout de respecter les distances de sécurité.

Celui-ci est à appliquer sur chaque espace : Parking, couloirs, entrepôt, sanitaires, plateau, salles etc.....



■ Fermeture des lieux de rassemblement massif

Afin de respecter les distances de sécurité, les lieux de rassemblement massif sont fermés comme la cantine et la salle de pause.

Si vous devez manger sur place une solution vous sera proposée. D'autres lieux de pause sont indiqués par votre formateur. Cependant il n'y a plus de distributeurs de boissons, de friandises et d'eau à disposition. Nous vous invitons donc à prévoir vos bouteilles d'eau et thermos de boissons chaudes personnels



■ Accès réglementé et limité

Des conditions d'accès sont établies pour chaque lieu de formation :

- > Un plan de situation affiché
- > Une capacité maximale d'accueil simultané de personnes
- > Une configuration du lieu à respecter

Voici quelques exemples des nouvelles mesures mises en place sur vos postes de travail :

- Salles de cours : un apprenant par table (soit 6 à 12 personnes maximum dans une salle de cours pour respecter les distances de sécurité)
- Chaque poste informatique de la salle campus est séparé par un plexiglass
- Limitation du nombre de personnes dans l'entrepôt avec des ateliers plus longs pour éviter les rotations
- Leçons de conduite : 1 à 2 stagiaires maximum par véhicule

Engagement

Toutes ces mesures n'ont qu'un seul objectif :

La reprise et la poursuite de l'activité de nos centres de formation en toute sécurité, pour la préservation de votre santé et la bonne continuité de vos formations.

Pour ce même objectif, des mesures complémentaires pourront être ajoutées par nos équipes si cela s'avère nécessaire.

Ce protocole pourra être évolutif en fonction de nouvelles mesures sanitaires éventuelles prises par le gouvernement.



Je soussigné(e),

Nom:

Prénom

déclare avoir pris connaissance des nouvelles mesures sanitaires applicables au sein du centre de formation. Je m'engage à les respecter sous peine d'exclusion.

Fait à :

le

Signature :

